

Séance ordinaire du conseil municipal de Bois-Franc, tenue le lundi 2 décembre 2019, à compter de 18 h 30, au Centre communautaire Donat Hubert de Bois-Franc.

Sont présents :Mme Kim Bernatchez Mme Sylvie Lévesque
 M. Philippe St-Jacques M. Arnold Holmes
 Mme Michelle Payette M. François Beaumont

formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Julie Jolivette.

Mme Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, occupe le siège de secrétaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2019-RAG-6121

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La conseillère Kim Bernatchez propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants et en avançant le point 3.1 Défrichage terrain de baseball – demande des citoyens habitants devant :

6. Varia

6.1 Protection incendie

Adoptée.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Défrichage terrain de baseball – demande des citoyens habitants devant

Certains citoyens habitant sur la Route 105 et qui se trouvent devant le terrain de baseball sont inquiets du défrichage qui a été fait en bordure du terrain de baseball. Ceux-ci croient que le fait d'avoir enlevé des arbustes pourrait nuire encore plus lors de la fonte des neiges et qu'il y ait encore plus d'eau qui ira sur leur terrain. Un des conseillers explique que ça ne devrait rien changer puisque ce qui a été enlevé ne bloquait aucunement l'eau qui s'écoule au printemps. Le tout sera suivi au printemps et dans le cas où ça causerait une problématique, nous reviendrons sur le sujet afin de trouver une solution pour aider les citoyens concernés.

2019-RAG-6122

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 NOVEMBRE 2019

Le conseiller Arnold Holmes propose et il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 4 novembre 2019 tel que présenté.

Adoptée.

2019-RAG-6123

ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET DES COMPTES PAYÉS DE LA PÉRIODE

Le conseiller Arnold Holmes propose et il est unanimement résolu d'accepter la liste des comptes à payer au montant de 19 521.23 \$ et la liste des comptes payés au montant de 16 250.30 \$ telle que présentée.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Liste des argents reçus

Présentation de la liste des argents reçus au 27 novembre 2019 au montant de 43 193.65 \$.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Liste des arrérages de taxes et autres comptes à recevoir au 27 novembre 2019

Présentation de la liste des arrérages de taxes au montant de 85 365.62 \$ intérêts inclus.

Présentation de la liste des autres comptes à recevoir au montant de 1 826.17 \$.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Conciliation bancaire

La directrice mentionne qu'elle n'a pas eu le temps d'effectuer complètement la fermeture du mois donc, le tout sera présenté à la prochaine séance.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

État de revenus et dépenses

La directrice mentionne qu'elle n'a pas eu le temps d'effectuer complètement la fermeture du mois donc, le tout sera présenté à la prochaine séance.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Rapport des permis émis

La directrice mentionne qu'elle n'a pas eu le temps de préparer le rapport. Celui-ci sera présenté à la prochaine assemblée.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

100^e anniversaire de la municipalité – demande de subvention

La mairesse mentionne que la municipalité fêtera son 100^e anniversaire en 2020. Celle-ci aimerait organiser quelque chose pour souligner cet événement et qu'il y a des subventions pour ce genre d'événement que nous pourrions aller chercher. Le moment le

plus opportun pour faire cet événement sera pendant le festival au mois d'août 2020. Une invitation est aussi lancée à la population dans le rapport de la mairesse pour ceux qui seraient intéressés à se joindre au comité organisateur de cet événement. Nous laisserons donc passer un peu de temps pour donner la chance aux citoyens intéressés de se manifester.

2019-RAG-6124

ADHÉSION AU REGROUPEMENT POUR LA PROTECTION DE L'EAU DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

La conseillère Kim Bernatchez propose et il est unanimement résolu de renouveler notre abonnement au regroupement pour 2019 au coût de 250 \$.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

2019-RAG-6125

**DEMANDE DE SUBVENTION POUR CAMP DE JOUR –
AUTORISATION ET MANDATAIRE**

ATTENDU QUE le ministère de la Famille a élaboré et mis en place le Programme de soutien à des projets de garde pour la relâche scolaire et la période estivale 2020, qui vise à soutenir de nouveaux projets ou à bonifier l'offre de garde existante pour les enfants d'âge scolaire, pendant la relâche scolaire et la période estivale 2020, afin de favoriser un meilleur équilibre des responsabilités familiales et professionnelles des parents d'enfants d'âge scolaire;

ATTENDU QUE la municipalité de Bois-Franc souhaite présenter une demande d'appui financier au Ministère en 2019-2020 pour un projet permettant d'augmenter l'offre de garde pour les enfants d'âge scolaire pendant la période estivale et les grands congés scolaires;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Kim Bernatchez propose et il est unanimement résolu :

- d'autoriser la demande de soutien financier dans le cadre du Programme pour un projet permettant d'augmenter l'offre de garde pour les enfants d'âge scolaire pendant la relâche scolaire et la période estivale 2020;
- d'autoriser Mme Michelle Payette, conseillère à agir à titre de mandataire délégué pour le suivi de la demande d'appui financier et à signer la convention d'aide financière au nom de la municipalité de Bois-Franc.

Adoptée.

2019-RAG-6126

ANNONCE AU FEUILLET PAROISSIAL DE L'ASSOMPTION DE MARIE

Il est proposé par le conseiller Philippe St-Jacques et unanimement résolu d'accorder un montant de 200 \$ pour l'annonce au feuillet paroissial de l'Assomption de Marie pour 2020.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

2019-RAG-6127

DEMANDE DE COMMANDITE ET INVITATION DU CLUB DE L'AMITIÉ DE BOIS-FRANC

CONSIDÉRANT QUE le club de l'amitié de Bois-Franc fait la demande, comme chaque année, à la municipalité si celle-ci peut fournir le vin pour le souper de Noël;

CONSIDÉRANT QU'il est important d'encourager et de supporter les organismes de notre municipalité;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Arnold Holmes propose et il est unanimement résolu que la municipalité paie le vin fourni au souper et que le repas soit payé par la municipalité pour tous les conseillers et employés qui seront présent.

Adoptée.

2019-RAG-6128

ADOPTION DU CALENDRIER DES RÉUNIONS 2020

Le conseiller Philippe St-Jacques propose et il est unanimement résolu d'adopter le calendrier des réunions 2020 comme suit :

Lundi 13 janvier 2020
Lundi 3 février 2020
Lundi 2 mars 2020
Lundi 6 avril 2020
Lundi 4 mai 2020
Lundi 1^{er} juin 2020
Lundi 6 juillet 2020
Lundi 3 août 2020
Mardi 8 septembre 2020
Lundi 5 octobre 2020
Lundi 2 novembre 2020
Lundi 7 décembre 2020

Adoptée.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Déclaration des intérêts pécuniaires

Les élus remettent à la directrice générale les formulaires de déclarations des intérêts pécuniaires dûment signés. La directrice générale les consignera au présent livre des délibérations.

2019-RAG-6129

RENOUVELLEMENT DE L'ABONNEMENT À LA COMBEQ

Le conseiller Philippe St-Jacques propose et il est unanimement résolu de renouveler l'abonnement avec la COMBEQ au montant de 436.91 \$ taxes incluses.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Demande d'appui et demande de création d'un nouveau fonds pour financer la réfection du réseau routier local

La directrice présente au conseil la demande d'appui et de création. Comme il manque beaucoup d'informations sur la demande ainsi que sur l'engagement demandé, le conseil préfère attendre et s'il y a lieu, y revenir à une séance subséquente. De plus, il est très possible qu'une telle demande soit faite pour notre région donc, nous verrons les développements dans ce dossier d'ici là.

2019-RAG-6130

RENOUVELLEMENT DE L'ABONNEMENT À LA FQM

Le conseiller Arnold Holmes propose et il est unanimement résolu de renouveler l'abonnement avec la FQM au montant de 1 115.79 \$ taxes incluses.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Budget 2020 et choix de la date pour le dépôt

La directrice présente la dernière version du budget et demande au conseil si ceux-ci ont quelque chose qu'il aimerait ajouter pour un projet ou autres. Après quelques petits changements à effectuer, la date de dépôt prévu pour le budget 2020 sera le mardi 17 décembre 2019.

2019-RAG-6131

RÉMUNÉRATION ET AUGMENTATION DES ÉLUS ET DES EMPLOYÉS

La conseillère Sylvie Lévesque propose et il est unanimement résolu :

- d'augmenter la rémunération de Mme Annie Pelletier, M. Paul Richard et Mme Angèle Lacaille ainsi que tous les conseillers et la mairesse de la moyenne 2019 de l'indice des prix à la consommation fédérale et provinciale..

Ces augmentations seront effectives au 1er janvier 2020.

Adoptée.

2019-RAG-6132

FERMETURE DU TEMPS DES FÊTES

Le conseiller François Beaumont propose et il est unanimement résolu que le bureau municipal soit fermé du 23 décembre au 3 janvier inclusivement. Les heures normales d'ouverture reprendront le lundi 6 janvier 2020.

Adoptée.

2019-RAG-6133

AJUSTEMENT DU TAUX POUR LES FRAIS DE DÉPLACEMENT

CONSIDÉRANT QU'il n'y a pas eu d'ajustement du taux pour les frais de déplacement depuis plus de 8 ans;

CONSIDÉRANT QUE le coût de l'essence et les coûts d'entretien et de réparation de voiture vont toujours en augmentant;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Kim Bernatchez propose et il est unanimement résolu d'augmenter le taux de remboursement pour les frais de déplacement à 0.52\$/km.

Adoptée.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Vœux des fêtes

La directrice présente au conseil les vœux des fêtes qu'elle a préparée pour les citoyens. Le conseil approuve le document et est d'accord pour qu'il soit envoyé tel quel.

2019-RAG-6134

RAPPORT DE LA MAIRESSE

CONSIDÉRANT QUE la mairesse a complété son rapport de la mairesse, que tous les conseillers en ont fait la lecture et que ceux-ci sont d'accord avec le rapport tel que présenté;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller François Beaumont propose et il est unanimement résolu de demander à la directrice de faire l'envoi par la poste du rapport de la mairesse à tous les domiciles et commerces de la municipalité et d'y inclure les vœux des fêtes en même temps.

Adoptée.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Adhésion à la FCM

La directrice présente au conseil une demande d'abonnement à la FCM. Le conseil ne désire pas s'abonner pour cette année.

2019-RAG-6135

OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS EN DROIT MUNICIPAL ET DROIT DU TRAVAIL

CONSIDÉRANT QUE notre offre de service avec Dufresne, Hébert Comeau (Rino Soucy) arrive à échéance;

CONSIDÉRANT QUE nous sommes très satisfaits des services offerts par cette firme;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Philippe St-Jacques propose et il est unanimement résolu de renouveler l'offre de service de Dufresne Hébert Comeau pour l'année 2020 au montant de 400 \$.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

2019-RAG-6136

ENTENTE POUR CENTRE SPORTIF GINO-ODJICK AVEC LA VILLE DE MANIWAKI

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Maniwaki a déposé un projet d'entente pour l'utilisation de Centre Gino Odjick à la majorité des municipalités de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE la mairesse Julie Jolivette a demandé certains ajouts à l'entente et que ceux-ci ont été fait;

CONSIDÉRANT QUE la part de la municipalité de Bois-Franc est calculée à 7 798\$ pour l'année 2020;

CONSIDÉRANT QUE la ville de Gracefield a confirmé son refus de participation;

CONSIDÉRANT QUE Mme Dinah Ménard, trésorière à la Ville de Maniwaki, a confirmé à certaines municipalités faisant partie de l'entente que la Ville de Maniwaki assumera la perte de revenu de Gracefield, et par effet, il n'y aura aucune modification au calcul des quotes-parts;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller François Beaumont propose et il est unanimement résolu que la municipalité de Bois-Franc accepte l'entente proposée par la Ville de Maniwaki sous la condition que celle-ci ne soit pas modifiée suite au refus de la Ville de Gracefield.

Adoptée.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Information sur le Pacte-fiscal 2020-2024

La directrice générale présente au conseil le document de l'assemblée nationale du Québec mentionnant les montants approximatifs des cinq prochaines années qui nous seront remis en compensations pour les terres publiques et en dotation spéciale et croissance du point de TVQ.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Informations sur variation de carburant pour le contrat de collecte de déchets et recyclage

La directrice présente au conseil un courriel reçu de Kimberley Mason à la MRC mentionnant qu'en date d'aujourd'hui, s'il n'y a pas trop de variation du coût du carburant d'ici janvier 2020, nous n'aurons pas de remise à faire à l'entrepreneur sur le carburant.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Obtention de claims à Bois-Franc

La directrice présente au conseil un document de la compagnie Midland Exploration. La compagnie a obtenu des claims sur le territoire et comme il est obligatoire d'en informer la municipalité concernée, ceux-ci nous envoi toutes les informations sur ces claims.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Statistiques de la bibliothèque pour octobre 2019

La directrice présente au conseil les statistiques de la bibliothèque pour le mois de octobre 2019.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Protection incendie

La directrice générale et la mairesse mentionne au conseil qu'elles ont eu une rencontre avec le regroupement du service d'incendie des municipalités du nord (Grand-Remous, Montcerf-Lytton et Aumond). Ceux-ci proposent à la municipalité de Bois-Franc de se joindre au regroupement et d'après l'offre présentée, les coûts seraient moins élevés que l'entente que nous avons présentement avec la Ville de Maniwaki. Il reste plusieurs choses à vérifier avant d'accepter et c'est pour cette raison que le conseil aimerait rencontrer le regroupement avant de prendre des décisions dans ce dossier. La directrice va communiquer avec le regroupement et une rencontre sera fixée en janvier pour discuter de tous les détails et vérifier certaines inquiétudes du conseil.

2019-RAG-6137

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La conseillère Michelle Payette propose et il est unanimement résolu que la présente séance soit levée.

Adoptée.